



Foyer Socio Educatif  
Collège Martin Luther King  
39 avenue des Tilleuls  
69780 Mions

### ☞ *Qu'est-ce que le Foyer Socio Éducatif ?*

Le foyer socio éducatif est une association régie par la loi de 1901 regroupant des enseignants, des élèves et des parents d'élèves qui se réunissent une fois par trimestre environ pour organiser et financer des activités au sein du collège. Le FSE joue un rôle essentiel dans la vie du collège : il organise et gère les photos de classes, la salle du foyer, et d'autres manifestations au cours de l'année.

### ☞ *D'où vient l'argent du FSE ?*

Les ressources annuelles du FSE se composent :

- ☞ Des cotisations des adhérents.
- ☞ Des subventions de la ville de Mions.
- ☞ Des ventes diverses (photos de classe, TD, ...).

### ☞ *A quoi sert l'argent du FSE ?*

Ces ressources servent à financer, entre autres :

- ☞ Une partie du coût des voyages (linguistiques et/ ou culturels) et des sorties scolaires.
- ☞ La salle du foyer.
- ☞ La participation des élèves à certains concours (Big Challenge, Cybermobil...).
- ☞ Le bal des 3<sup>èmes</sup>.

### ☞ *Comment adhérer au FSE ?*

En versant tout simplement une cotisation de **10 €** au moment de l'inscription ou de la réinscription de l'élève.

*(Remarque : Aucun remboursement ne pourra être réclamé par la suite et aucune adhésion ne sera possible en cours d'année, sauf pour les nouveaux élèves arrivés en cours d'année.)*

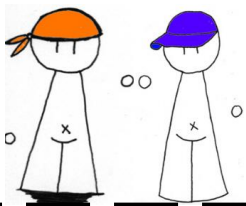
### ☞ *Pourquoi adhérer au FSE ?*

Les familles ont le libre choix d'adhérer, mais tous les élèves sont concernés par le FSE.

Il faut aussi savoir que :

- ☞ Pour accéder à la salle du foyer, l'adhésion est obligatoire.
- ☞ Seuls les élèves adhérents bénéficient des aides.

*Élèves, parents, vous êtes vivement invités à participer à la vie de notre foyer :*



- ☞ **En y adhérant.**
- ☞ **En participant aux activités proposées.**
- ☞ **En apportant votre aide, même ponctuelle, lors des différentes manifestations.**

Je soussigné (Nom prénom).....

Responsable de l'élève (Nom, prénom et niveau pour la rentrée 2020)

E-mail : .....

J'inscris mon enfant au FSE. A cet effet, je joins la cotisation de **10 €** (en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE, avec le nom, le prénom et le niveau de l'enfant au dos du chèque)

Je n'inscris pas mon enfant au FSE.

Signature de l'élève

Signature des parents